

Termes de référence 9 : Amélioration des soins après accident

PHASE III–DÉFINITION DÉTAILLÉE DU PROJET

[ÉTAPE 9, TÂCHE 9.2]

PHASE IV–EXÉCUTION DU PROJET

[ÉTAPE 10, TÂCHES 10.3 & 10.4]

INTERVENTIONS PRIORITAIRES DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE SUR LE CORRIDOR

Contexte

Description du projet proposé.

Objectifs

Les services d'assistance technique auront pour objectifs de :

- Travailler à l'amélioration et l'évaluation des soins après accident dans le cadre du projet.
- Former le personnel des services d'urgence et premiers intervenants aux procédures d'intervention à suivre.
- Soutenir la préparation d'un programme rétrospectif d'amélioration des services de secours sur l'ensemble du corridor, sur la base des résultats obtenus.

Résultats

Les résultats attendus des services d'assistance technique sont les suivants :

- 1 *Améliorer les services de secours sur le corridor.*
 - 1.1 Définition des actions prioritaires pour améliorer les services de secours sur le corridor de transit.
 - 1.2 Préparation de programmes annuels (calendrier saisonnier) de services de secours de meilleure qualité sur le corridor.
 - 1.3 Description et estimation du coût du matériel et des installations, des systèmes de communication et des besoins de personnel pour améliorer la qualité des secours après un accident sur le corridor.
 - 1.4 Préparation d'un avant-projet de documents d'appel d'offres pour les contrats de matériel et d'installations.
 - 1.5 Soutien en milieu de travail à la fourniture de meilleurs services de secours et d'urgence sur le corridor après un accident.
- 2 *Former le personnel des services d'urgence aux niveaux régional et national et « premiers intervenant » sur le lieu d'un accident dans le cadre du projet.*

- 2.1 Préparation et exécution de programmes de formation pour offrir de meilleurs services de secours après à un accident sur le corridor.
- 3 *Évaluer les programmes d'amélioration des services de secours sur le corridor.*
 - 3.1 Conception et réalisation d'évaluations des services de secours de meilleure qualité après un accident sur le corridor (en coordination avec la composante suivi-évaluation du projet).
 - 3.2 Recommandations pour améliorer les services de secours sur l'ensemble du corridor (à prendre en compte dans les programmes appartenant au Résultat 1.2), sur la base des conclusions de l'évaluation réalisée sur le corridor.
- 4 *Préparer un programme rétrospectif de secours d'urgence après un accident accompagné de lignes directrices.*
 - 4.1 Un programme rétrospectif de services de secours, assorti d'une estimation des coûts et d'un calendrier d'exécution.
 - 4.2 Ligne directrices détaillant les conditions d'amélioration des services de secours pour l'ensemble du corridor.

Calendrier des activités

Le calendrier des services d'assistance technique requis est le suivant :

- *Durant le projet.* Faciliter la préparation et la fourniture de services de secours sur le corridor, ainsi que la formation du personnel et des premiers intervenants.
- *Dernière année du projet.* Aider à la préparation d'un programme rétrospectif de services de secours sur l'ensemble du corridor et les lignes directrices connexes.

Expérience et qualifications professionnelles requises

Spécialiste en intervention d'urgence après un accident

Un spécialiste possédant plus de dix années d'expérience en conception, mise en œuvre et gestion de programmes de formation aux premiers secours après un accident dans les pays en développement et en transition. Une connaissance approfondie des pratiques internationales est indispensable, ainsi qu'une expérience de travail avec de hauts responsables et des professionnels des agences nationales de santé de pays en développement et en transition.

Spécialiste en services médicaux d'urgence

Un spécialiste possédant plus de dix années d'expérience en conception, aménagement et gestion des services de secours dans les pays en développement et en transition. Une connaissance approfondie des pratiques internationales est essentielle, ainsi qu'une expérience de travail avec de hauts responsables et des professionnels des agences nationales de santé de pays en développement et en transition.

À l'intention de l'ensemble des membres d'équipe : Savoir coopérer en toute confiance avec des hauts fonctionnaires d'État et des spécialistes de niveau comparable est essentielle.